

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 octobre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine BERTHET

**Membres présents** : 26

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 15

Mme Valérie BOULARD pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI  
M. Pascal MIRALLES-FOMINE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET  
Mme Muriel ROBIC pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE  
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE  
M. Stéphane GENIN pouvoir à Mme Jacqueline PALLUY  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
M. Stevens BOBI pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT  
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Roger MAZANA  
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Madame Stéphanie VELLA

**Membres absents**: 2

Mme Marion CARRIER, M. Jean-Baptiste DOZOLME

**Délibération n°20241003DEL27**

**AFFAIRES CIVILES****SPL Pôle Funéraire Public Métropole de Lyon - Rapport annuel du mandat****RAPPORTEURE : MME JACQUELINE PALLUY**

Mesdames, Messieurs,

Par contrat en date du 7 octobre 2016, la commune de Bron a acté sa participation au capital social de la Société Publique Locale (SPL) "Pôle Funéraire Public - Métropole de Lyon".

Aussi, conformément à l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, *"les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration"*, dit rapport annuel des mandataires, ci-annexé.

Pour l'exercice 2023, ce rapport fait apparaître un résultat net bénéficiaire de 393 930 €, soit une augmentation de + 293 % par rapport au résultat de l'année 2022 qui était de 100 166 €.

le chiffre d'affaires (CA) de la SPL connaît une augmentation de + 7 % en passant de 6 182 548 € en 2022 à 6 619 779 € en 2023. Cette amélioration du CA s'explique par la mise en place d'une meilleure pratique d'encadrement des conseillers funéraires mais également par l'augmentation de 12 % par rapport à 2022 du nombre de contrats obsèques signés, ce qui constitue un gage d'activité pour les années à venir.

La maîtrise des comptes est également consécutive à la continuité du travail de rationalisation des dépenses.

Par ailleurs, la SPL poursuit sa politique d'investissement (1 600 000 € sur les 3 dernières années) pour maintenir aux normes ses installations (crématorium et chambres funéraires).

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel des mandataires relatif au bilan d'activité de la SPL "Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon" pour l'exercice 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**